



Municipalité de
Saint-Urbain-Premier

La vie à la campagne, tout près de la cité

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE
Vol. 15, No. 10 - NOVEMBRE 2024

La guignolée

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Parce que manger à sa faim
ne devrait pas être un souhait

À LIRE CE MOIS-CI

- P2 | Règlements concernant les chiens
- P2 | Changement important au bac bleu
- P 4 À 7 | Noël dans tous ses états!





À PROPOS DES CHIENS

BRUIT

Constitue une nuisance et est prohibé le fait qu'un gardien d'un animal laisse ou tolère que celui-ci émette des sons étant perceptibles à la limite de sa propriété, et ce, notamment en ce que l'animal miaule, aboie, caquette, glousse ou hurle de manière à troubler la paix, la tranquillité ou le bien-être d'une ou de plusieurs personnes du voisinage.

RAPPEL

ANIMAUX EN LIBERTÉ

Tout animal errant constitue une nuisance et il est interdit à tout propriétaire ou gardien d'un animal de le laisser errer dans un endroit public ou hors des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son propriétaire ou gardien. Tout animal gardé à l'extérieur des limites du bâtiment, du logement ou du terrain de son propriétaire ou gardien doit être tenu en laisse ne dépassant pas 1,85 mètre de longueur et être accompagné d'une personne ayant sa garde et contrôle et étant capable de le maîtriser. En outre, un chien de 20 kg et plus doit porter, attaché à sa laisse, un licou ou un harnais sauf dans une aire d'exercice canin.

PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Constitue une nuisance et est prohibée la présence d'un chien sur un terrain privé sans le consentement exprès du propriétaire ou de l'occupant de ce terrain. Son gardien est passible des peines édictées par le règlement 439-20.

EXCRÉMENTS

Constitue une nuisance et est prohibé le fait par un gardien de ne pas enlever immédiatement les matières fécales produites par un animal sur une place publique et sur tout endroit privé et d'en disposer d'une manière hygiénique.

INTERDICTION DE CERTAINES RACES

Constitue une nuisance et est prohibé le fait d'avoir en sa possession, de garder, de vendre, d'offrir en vente ou de donner, sur tout le territoire de la Municipalité, un ou des chiens de race « pitbull » ainsi que tout chien hybride issu d'un chien de cette race ou tout chien de race croisée qui possède des caractéristiques substantielles d'un chien de race « pitbull ».

AMENDES

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions prévues aux règlements sous-mentionnés commet une infraction et est passible, en plus des frais, pour chaque jour ou partie de jour que dure l'infraction :

1. pour une première infraction, d'une amende de 200 \$ à 2 000 \$ lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et de 400 \$ à 4 000 \$ lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
2. en cas de récidive, d'une amende de 400 \$ à 4 000 \$ lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et de 800 \$ à 8 000 \$ lorsqu'il s'agit d'une personne morale.

Réf. : règlements 286-11 RMH 450 et 439-20 modifiant 377-217 RMH 450

ABRIS D'AUTO

**Du 1^{er} octobre d'une année
au 1^{er} mai de l'année suivante**

**Nouvelles
dates**



il est permis d'ériger un abri temporaire pour véhicules automobiles. Consultez le règlement 476-24 sur notre site Internet pour connaître les conditions.

COLLECTE DU BAC BLEU : CHANGEMENTS IMPORTANTS EN 2025



À compter du **1^{er} janvier 2025**, Éco Entreprise Québec mettra en œuvre la modernisation de la collecte des contenants, des emballages et des imprimés selon le principe de responsabilité élargie des producteurs. La MRC de Beauharnois-Salaberry continuera de gérer les services de collectes selon les exigences de ce nouveau système. Cela amènera des changements dans les consignes de collecte afin d'uniformiser les façons de faire à l'échelle de la province.

Concrètement, voici ce qui va changer :

- La **collecte** du bac bleu sera dorénavant **aux 2 semaines** (sauf du 173 au 244 rue Principale qui reste hebdomadaire)
- Les bacs devront être en bordure de rue pour **6 h le matin** de la collecte

- Toutes les demandes de **réparation et de nouveaux bacs** devront être adressées à la MRC de Beauharnois-Salaberry
- **Aucun surplus** ne sera accepté à côté des bacs, **en dehors des collectes spéciales de carton**
- La liste des matières acceptées dans le bac bleu sera uniformisée et simplifiée : **contenants, emballage et imprimés, c'est tout !**

Pour voir les cartes des secteurs d'exception et avoir toutes les informations sur les changements de la collecte du bac bleu : <https://www.mrcbhs.ca/matieres-recyclables>.

Pour contacter le service environnement de la MRC : 450 225-5055 ou environnement@mrcbhs.ca.



ÉCOCENTRE

HORAIRE AUTOMNE-HIVER



Depuis le 1^{er} novembre, l'écocentre Sainte-Martine | Saint-Urbain-Premier ouvre ses portes

- ➔ Un mercredi sur deux de 14 h à 18 h
- ➔ Un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h 30

HORAIRE DES FÊTES

À l'occasion des Fêtes, les services municipaux seront fermés à compter du

20 décembre à midi

Nous serons de retour le

lundi 6 janvier

à compter de 8 h 30.



POLITIQUE DE SOUTIEN AUX FAMILLES

Le conseil municipal a à cœur d'encourager les jeunes à participer à diverses activités qui contribuent à leur développement. La *Politique municipale de soutien aux familles* permet de rembourser aux parents les frais d'inscription de leurs enfants à une pratique culturelle ou sportive non disponible à même la municipalité (une seule activité par enfant).

Montant maximum: 100 \$ /an / enfant

Date limite de dépôt de demande: 12 décembre 2024

Votre demande doit être déposée au bureau municipal ou envoyée par courriel à reception@munsup.ca et contenir les informations suivantes :

- Le nom complet, la date de naissance et l'âge de l'enfant;
- L'activité pratiquée et la facture ou reçu de l'organisme où elle est pratiquée;
- Le nom et l'adresse du parent qui recevra le chèque.

Les remboursements seront effectués au courant du mois de janvier de l'année suivante.

CALENDRIER DES COLLECTES 2025

Surveillez votre boîte aux lettres. Vous recevrez en décembre votre calendrier des collectes 2025.

➔ Pour les encombrants, on fait autrement

Depuis 2024, les encombrants seront ramassés sur appel. Communiquez avec le bureau municipal au 450 427-3987 pour en faire la demande.



COMMENT DONNER

- ➔ En remettant vos dons aux pompiers ou aux bénévoles qui passeront de porte en porte le

samedi 7 décembre

à compter de 9 h 30

IMPORTANT : déposez les denrées dans des sacs et laissez-les sur votre balcon. Les dons en argent pourront être remis directement aux pompiers et aux bénévoles.

- ➔ En déposant vos denrées

jusqu'au 15 décembre

dans des sacs, au Dépanneur St-Urbain et au bureau de poste

- ➔ En tout temps, en ligne :

Appelez le bénévole de la Guignolée au 514 927-2030 pour savoir comment procéder

- ➔ En tout temps, par la poste :

Libellez le chèque et l'enveloppe au Comité d'entraide de la Guignolée et postez le tout à 204, rue Principale, Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0

QUOI DONNER

- ➔ **Denrées non périssables - voici quelques idées :** pâtes alimentaires, conserves (fruits, légumes, tomates en dés, pâte et sauce tomate), biscuits, noix, fruits séchés (raisins secs, dattes, canneberges), compotes de fruits, café, thé, tisanes, jus de légumes et de fruits, beurre d'arachide, gruau, confitures, céréales, barres tendres, riz...
- ➔ **Attention !** Tous les produits comestibles doivent être dans leur emballage scellé original.
- ➔ **Important :** Vérifiez bien la date de péremption sur tous les produits comestibles. Ces derniers seront triés et toute denrée périmée sera jetée aux ordures.
- ➔ **Dons en argent :** des denrées périssables seront achetées avec vos dons en argent, alors n'hésitez pas à donner !

QUOI NE PAS DONNER ?

- ➔ Peluches, vêtements, denrées périssables, contenants en verre.

OBTENIR UN PANIER

Les familles désirant recevoir un panier de Noël doivent obligatoirement communiquer avec le Comité d'entraide de la guignolée au 450 427-3319 à chaque année.

- ➔ **Date limite pour faire une demande**

11 décembre

- ➔ **Date de distribution des paniers**

21 décembre

Important

Les bénéficiaires des paniers doivent obligatoirement être présents à la maison le jour de la livraison. Nous ne pouvons pas confirmer l'heure précise de la livraison.

NOUVEAUTÉS • JEUNESSE

Bobetteville, Émilie Rivard
Clochat veut ses 9 vies T.4, L'œuf ou la poule ?, Cindy Roy
Contes biologiques de Tonton Bouc, Boucar Diouf
Crois-le ou non ! Les ordures, Sophie Allard
Frère noir, noir de frère, Rhodes, Jewell Parker
Glouton a encore faim !, Emma Yarlett
Guiby, le superbébé T.4, La Légende du lac Caché, Sampar
Hibou Hebdo T.9, La grande journée pyjama, Rebecca Elliott
L'affaire Buddy Bussières, François-Martine Bergeron Mercier
L'Agence Toutou-terrain T. 3, Jeu, set et ouaf !, Kate Temple
L'élévage de Donald Trump, Nicolas Keszei
L'Halloween chez les 1000 enfants, Valérie Fontaine
L'Ours qui ronfle, Mélissa Jacques
La barbotte qui gigote, Mélissa Jacques
Les P'tits diables T.13, Un frère ça sert toujours, Olivier Dutto
Les P'tits diables T.14, Sœur à toute heure !, Olivier Dutto
Les P'tits diables T.34, L'Influente sœur !, Olivier Dutto
Les ponts, Tom Percival
Les Schtroumpfs et les enfants perdus #40, Thierry Culliford
Les secrets enfouis, Annie Richard
Muzion : le rap québécois expliqué aux enfants
Olivier Boisvert-Magnen
Ne touche jamais une Moufette !, collectif
Oscar a perdu une fesse, Richard Petit
Petite Poulette et le très long marathon, Sam Wedelich
Raconte-moi Hydro-Québec, François Perreault
Romy T.1, Santa Romana, Hélène Gagnon
Romy T.2, Panique à Bord, Hélène Gagnon
Splat adore jardiner !, Rob Scotton
Splat et la visite médicale, Rob Scotton
Splat, la soirée pyjama, Rob Scotton
Sur la piste de chien-saucisse, Louise Catherine Bergeron

HORAIRE DES FÊTES

La bibliothèque fera une pause pour le temps des Fêtes les mercredis 25 décembre et 1^{er} janvier.

Votre bibliothèque ouvrira ses portes le 8 janvier 2025, selon son horaire habituel.



**HEURE DU CONTE
DE NOËL**
11 décembre de 9 h à 10 h

Lecture de conte, collation et bricolage

Bibliothèque Armand-Miller
9, rue de l'École, Saint-Urbain-Premier

Confirmez votre présence
450 427-3987 ou
bibliotheque@munsup.ca

NOUVEAUTÉS • ADULTES

3800 matins, Gino Chouinard
Ces esprits qui dorment dans les semences, Boucar Diouf
Et j'ai dit non T.1, Judith, Louise Tremblay-D'Essiambre
Eveline, Mélanie Calvé
Fracture, Johanne Seymour
L'héritage du grand chêne, Louise Caron
La nuit de ta disparition, Victoria Charlton et Alexandre Soublière
La promesse cachée, Lucinda Riley
La psy, Freida McFadden
Le manoir oublié T.2, Les temps orange, Anne Jacobs
Le petit et le vieux, Marie-Renée Lavoie
Les adversaires, John Grisham
Les diseuses de bonne aventure, Marjolaine Bouchard
Les Pâtes, Christian Lambert
Les sentiers de neige, Kev Lambert
Marie-Paule T.1, Rêve sur mesure, Sylvie Gobeil
Plein leur yeux : Pour qu'ils gardent en mémoire la beauté du monde
Édith Lemay
S'il suffisait d'un été ..., Catherine Bourgault
Tata, Valérie Perrin
Tenir debout, Melissa Da Costa
Un couple parfait, Elin Hilderbrand
Va où la rivière te porte, Shelley Read

NOUVEAUTÉS • JEUX

Crack List – à partir de 10 ans
Skyjo – à partir de 8 ans
Hitster – à partir de 16 ans



Sera sur place la
2^e plus rapide
au Canada!

BIAN JIG ASSOCIATION

BOUTIQUE COURAJEUX

**TOURNOI AMICAL
DE CASSE-TÊTES**

30 novembre 2024

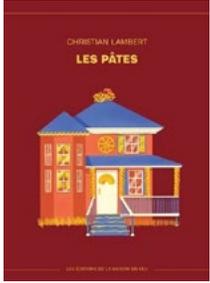


UN AUTEUR À DÉCOUVRIR

Le coordonnateur aux communications de la MRC de Beauharnois-Salaberry, Christian Lambert, est également auteur ! Nous souhaitons vous le faire connaître. Ainsi, vous trouverez son roman **Les Pâtes**, publié aux Éditions de la maison en feu, à la Bibliothèque Armand-Miller.

C'est une grosse année pour Les Pâtes. La petite municipalité est aux prises avec des criminels amateurs, des comptes à régler, des infrastructures désuètes et une étrange disparition. Pourtant,

l'activité bat son plein, entre le rachat du vieux motel, les campagnes publicitaires à concevoir et les touristes qui se pointent le bout du nez. La ville, ici, a sa propre volonté et n'entend pas mettre un frein à sa revitalisation...



Dans ce premier roman mi-tragique mi-loufoque, Christian Lambert explore les liens entre l'individu et son environnement urbain, parfois si peu fait

pour accommoder les aspirations humaines. Il propose ainsi un récit teinté d'urbanisme qui fait d'une petite ville le cœur battant de son intrigue... Bonne lecture !

MA VISION DE LA NATURE

Une exposition de Jean-Marc Legris
Aquarelles et acryliques

Jusqu'au 24 novembre aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque. Accès gratuit.

Bibliothèque Armand-Miller | 9, rue de l'École



JEUNES DE CŒUR

Ginette 450 427-7048

Guylaine 514 497-4762

jeunesdecœursturbain@gmail.com



À l'occasion de l'Halloween, les joyeux lurons de Jeunes de Cœur ont participé au rallye de bonbons de l'école Saint-Urbain



LES BEAUX JEUDIS

Salle communautaire | 9, rue de l'École

Jouer avec Jeunes de Cœur, c'est participer à des rencontres amicales où il y a beaucoup plus de plaisir partagé que de compétition ! Joignez-vous à ce groupe festif et accueillant !

Tous les jeudis soir à 19 h, jeu de poche

Dernier jeudi du mois : jeux de cartes et de société.

CLUB DE MARCHÉ

Le club de marche a terminé ses activités pour 2024.

Merci à toutes les personnes qui ont participé et à l'an prochain !

SOUPER DE NOËL

Vendredi 20 décembre

Salle communautaire | 9, rue de l'École

Au menu, poulet BBQ. 20 \$ par personne

Information/réservation : Ginette 514 850-7048



FÊTE DE NOËL

DIMANCHE 8 DÉC. - 10 H À 12 H 30

SALLE COMMUNAUTAIRE

Déjeuner
Les jeunes de l'atelier théâtre
Spectacle de Noël : Kalimba
Et même
le Père Noël sur place !

Inscription requise :
bit.ly/noelsup24



FAITES PARTIE D'UNE ÉQUIPE DYNAMIQUE !

Le Comité des Loisirs est à la recherche de nouveaux administrateurs et bénévoles ponctuels pour des mandats débutant en janvier 2025.

En vous impliquant quelques heures occasionnellement, vous pouvez faire toute la différence !

Apportez de nouvelles idées et un renouveau au sein du comité afin de contribuer à la qualité et la diversité des événements et activités de loisirs à Saint-Urbain-Premier !

Joignez-vous à notre équipe dynamique et de bonne humeur, tout en rendant service à votre communauté.

Martine Faille-Daoust, présidente
450 427-3987 | loisirs@munsup.ca

CLUB D'ENTRAÎNEMENT

Les samedis de 9 h à 10 h

À compter du 11 janvier

Gratuit

Salle communautaire / Parc
9, rue de l'École

Le plaisir et la motivation de s'entraîner en groupe. Mélange de cardio et musculation, possibilité de boxe. Nous aurons des professeurs quelques fois durant la session pour s'assurer de faire les entraînements de façon sécuritaire et varier les exercices.

INSCRIPTION : Messenger ou par courriel



BADMINTON ET PICKLEBALL

13 janvier au 23 avril (15 semaines)

Salle communautaire | 9, rue de l'École

Les lundis, 18 h à 22 h

Les mercredis, 18 h à 22 h

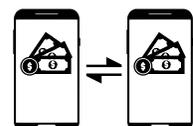
Location d'un terrain : 140 \$ pour 1 heure
pour la saison

INSCRIPTION EN LIGNE :

<https://bit.ly/CLSUP-badminton-HIV2025>



Virements bancaires maintenant acceptés





ACTIONS-FAMILLES

LES MATINÉES DE GUYLAINE

Atelier les jeudis de 9 h 15 à 11 h
Venez vous amuser à faire des ateliers que vous pourrez refaire à la maison avec vos enfants. Inscription au plus tard le mercredi avant midi.



LE TEMPS D'UN APRÈS-MIDI !

Atelier les mercredis de 13 h 30 à 15 h 30
Groupe d'âge : mature.
Inscription au plus tard le lundi avant midi

AIDE AUX DEVOIRS

Lundis et mardis de 15 h 30 à 16 h 15
Du soutien est offert pour les devoirs, les leçons ou un projet d'école. Une collation est offerte aux jeunes ! Places limitées, offert aux membres seulement. Inscription au plus tard le jeudi de la semaine précédente

CUISINES COLLECTIVES AVEC LAURIE

Mercredis entre 9 h et 13 h
Pour faire des économies, des rencontres et bien manger ! Halte-garderie gratuite disponible sur place grâce à La Station de l'Aventure

INFORMATION ET INSCRIPTION : 450 427-1576

CONFÉRENCE GRATUITE

ANXIÉTÉ ET TROUBLES ANXIEUX CHEZ LES JEUNES ENFANTS

19 novembre à 19 h

Hôtel de ville de Léry
1, rue de l'Hôtel-de-Ville, Léry J6N 1E8

Votre jeune enfant semble souffrir d'anxiété ?

Avez-vous besoin d'astuces pour l'aider ?

Participez à cette conférence gratuite sur l'anxiété et les troubles anxieux chez les jeunes enfants.

Conférencière : Dre Nadia Gagnier, psychologue

INSCRIPTION : 450 691-4897 ou <https://ow.ly/rIK750TUA0g>



ACTIONS FAMILLES
VOUS INVITE AU

Concert de Noël
Ensemble vocal
Éphémère

18 DEC 19H
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-MARTINE

13, rue Ronaldo-Bélanger, Ste-Martine

POUR INSCRIPTION ET INFORMATION,
TÉLÉPHONEZ AU : 450-427-1576

Gratuit



J'AIME MA POUBELLE MAIS JE LA QUITTE

Conférence hybride
(en présentiel retransmis en direct)

26 novembre à 19 h

Qu'arrive-t-il à nos déchets une fois jetés aux bacs ? Quels rôles jouent le recyclage et le compostage dans la lutte aux changements climatiques ? Comment réduire la taille de notre poubelle et diminuer notre impact au quotidien ? On démystifie notre système de tri et de valorisation des matières résiduelles. Des solutions concrètes, ludiques et accessibles à tous y seront proposées, avec des outils pour passer à l'action.

Pour y assister en personne :

Manoir de Beauharnois (640, rue Ellice, Beauharnois)
Apportez votre tasse, des boissons chaudes seront offertes

Pour y assister en ligne :

Inscrivez-vous pour recevoir un lien de visionnement :
<https://bit.ly/MRC-conferenceECO>



NOVEMBRE

- 15 **Marché de Noël** 4
- 16 **Marché de Noël** 4
- 19 Matières recyclables
- 20 Matières organiques
- 26 Matières recyclables
- 27 Matières organiques
- 28 Déchets
- 30 **Tournoi casse-têtes** 5

DÉCEMBRE

- 3 Matières recyclables
- 4 Plastiques agricoles
- 7 **Guignolée collective**
- 8 **Fête de Noël des enfants** 4
- 9 Conseil municipal
- 10 Matières recyclables
- 11 **Heure du conte Noël** 5
- 11 Matières organiques
- 12 Déchets
- 17 Matières recyclables
- 18 **Concert de Noël Sainte-Martine**
- 21 Guignolée distribution
- 24 Matières recyclables
- 25 Noël
- 26 Déchets
- 26 Matières organiques
- 31 Matières recyclables

Ma vision de la nature

Exposition de Jean-Marc Legris 5

Jusqu'au 24 novembre
aux heures d'ouverture habituelles de la bibliothèque

ACTIVITÉS RÉCURRENTES

Badminton/Pickelball 4

9 septembre au 11 décembre
Horaires variés

Entraînement 7

7 septembre au 14 décembre
Les samedis de 9 h à 10 h

Club de marche 4

Les mardis à 19 h

Jeu de poches 4

Les jeudis à 19 h

Cours de danse 4

Les dimanches à 14 h

Bibliothèque 5

Les mercredis
10 h à 11 h 30
15 h à 20 h

Théâtre 7-14 ans 5

Les lundis 18 h à 19 h

LIEUX DES ACTIVITÉS

1 Centre municipal

et salle du conseil
204, rue Principale

2 Caserne des pompiers

2, rue Lachapelle

3 Église

209, rue Principale

4 Salle communautaire

9, rue de l'École

5 Bibliothèque A.-Miller

9, rue de l'École

6 Parc du Goglu des prés

Observation d'oiseaux
Rue de l'Usine de lin

7 Parc

Jean-Guy Ste-Marie

Rue de l'École
Terrain de balle
Terrain de soccer
Patinoire
Exerciceurs ext.
Tennis sur table ext.
Jardins comm.



PUITS PRIVÉ ?

Assurez-vous
de la qualité
de votre eau

CONSEIL MUNICIPAL

Lucien Thibault, maire
Antoine Quirion Couture, poste no.1
Sylvain Mallette, conseiller, poste no.2
Lyne Perras, conseillère, poste no.3
Joël Beaudoin, conseiller, poste no.4
Jean-Denis Paré, Poste no.5
Francis Ranger, conseiller, poste no.6

CENTRE MUNICIPAL

204, rue Principale
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
450 427-3987

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi, 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
Vendredi, 8 h 30 à midi

Horaire de l'inspectrice municipale

Lundi au jeudi, de 10 h à midi et 13 h à 16 h

PERSONNEL PERMANENT

Julie Roy
Directrice générale
dg@munsup.ca

Sylvie Lelaure
Adjointe à la direction générale
ad.dg@munsup.ca

Caroline Landry
Adjointe administrative
reception@munsup.ca

Martin Bujold | Pierre Gagnier
Travaux publics et assainissement
tp@munsup.ca

Philippe Thibault, directeur
Service de sécurité incendie
reception@munsup.ca

Joannie Desgroseilliers
Inspection municipale
inspecteur@munsup.ca

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-MILLER

9, rue de l'École
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
Téléphone : 450 225-4976
bibliotheque@munsup.ca

Heures d'ouverture

Mercredi de 10 h à 11 h 30 et de 15 h à 20 h

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine
450 427-3050 poste 224

Heures d'ouverture

Du 1^{er} avril au 31 octobre

- Mercredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Du 1^{er} novembre au 31 mars

- Un mercredi sur deux de 14 h à 18 h
- Un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h 30

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À 19 h 30, au 204, rue Principale

15 janvier	13 mai	9 septembre
12 février	10 juin	15 octobre
11 mars	8 juillet	11 novembre
8 avril	12 août	9 décembre

Consultez le *Répertoire des organismes* sous la rubrique Vie communautaire de notre site Internet.

© Municipalité de Saint-Urbain-Premier

SUIVEZ-NOUS !



www.saint-urbain-premier.com